



Auribeau-sur-Siagne - Grasse  
Mouans-Sartoux • Pégomas  
La Roquette-sur-Siagne

## Avis de marché

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Pôle Azur Provence.

Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex,  
tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.e-marches06.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

*Objet du marché* : **maintenance des ascenseurs du Pôle Azur Provence.**

*Catégorie de services* : 1

*Lieu d'exécution* : territoire communautaire.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

marché mixte traité à prix forfaitaires et unitaires.

Le marché commence au 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour une durée de 12 mois. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

La durée totale du marché est fixée à 36 mois

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : la liste des bâtiments est donnée dans le CCTP.

Les opérations comprennent des opérations de vérification périodique et des opérations occasionnelles.

Les prestations seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur pour les ascenseurs, dont notamment :

-Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003, Urbanisme et Habitat,

-Décret n° 2004-964 du 9 septembre 2004 relatif à la Sécurité des Ascenseurs,

-Arrêté du 18 novembre 2004 relatif à l'entretien des installations d'ascenseurs.

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : - mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

- délai global maximum de paiement conforme à la législation en vigueur
- intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.
- financements sur fonds propres, 100 % section fonctionnement.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : groupement conjoint ou solidaire.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Autres renseignements demandés* :

- Autres renseignements demandés : les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont indiquées à l'article 3.a du Règlement de Consultation.

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- prix des prestations : 40 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 25 novembre 2011, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Renseignements complémentaires* : le DCE est mis à disposition par voie électronique sur : [www.e-marches06.fr](http://www.e-marches06.fr)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant : Ca-Pôle-Azur-Provence\_06\_20111103w\_1.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus* : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence

Direction de la Construction, patrimoine et déplacements.

*Correspondant* : Mme romme Cécile, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, poste 4052, télécopieur : 04-92-42-06-35.